



COMMUNIQUE DE PRESSE DES NATIONS UNIES

Pour diffusion immédiate

Note aux médias sur l'Inde

**par Adama Dieng, Secrétaire général adjoint des Nations Unies,
Conseiller spécial pour la Prévention du génocide**

(*New York, le 18 mai 2020*) - Le Conseiller spécial pour la prévention du génocide, Adama Dieng, s'est déclaré préoccupé par les informations faisant état d'une augmentation du discours de haine et de la discrimination à l'encontre des communautés minoritaires en Inde depuis l'adoption de la Loi modifiant la citoyenneté (*Citizenship Amendment Act*) en décembre 2019.

La loi accélère le processus de citoyenneté pour les bouddhistes, les chrétiens, les hindous, les jaïns, les parsis et les sikhs qui fuient les persécutions présumées en Afghanistan, au Bangladesh et au Pakistan et qui ont résidé en Inde avant 2014. « Bien que l'objectif de la loi qui est de protéger des communautés minoritaires soit louable, il est préoccupant que cette protection ne soit pas étendue à tous les groupes, y compris les musulmans. Cela est contraire aux obligations de l'Inde en vertu du droit international relatif aux Droits de l'Homme, en particulier en matière de non-discrimination », a déclaré le Conseiller spécial.

Le Conseiller spécial s'est également déclaré préoccupé par les informations selon lesquelles des manifestations contre la loi, qui s'étaient produites dans certaines régions de l'Inde depuis sa promulgation, avant la pandémie de COVID-19, auraient causé des blessures et la mort de civils, des attaques contre des sites religieux, comme ainsi qu'une augmentation des expressions de haine contre la communauté musulmane de l'Inde. Le Conseiller spécial a ajouté que « des déclarations telles que celles exprimées par le député Subramanian Swamy, selon lesquelles toutes les personnes ne sont pas égales et que les musulmans ne sont pas dans une 'catégorie aussi égale' que d'autres communautés sont extrêmement alarmantes. Les discours de haine et la déshumanisation d'autrui vont à l'encontre des normes et valeurs internationales relatives aux droits humains. »

Le Conseiller spécial a reconnu l'histoire de longue date et bien connue de l'Inde de promotion de sociétés inclusives et pacifiques, dans le respect de l'égalité et des principes de non-discrimination. Il a salué les récentes déclarations du Premier ministre indien dans le contexte de la pandémie COVID-19 selon lesquelles le virus « ne voit ni race, ni religion, ni couleur, ni caste, ni croyance, ni langue ou frontière avant de frapper et que notre réponse et notre conduite...

.../...

devraient accorder la primauté à l'unité et à la fraternité. Le Secrétaire général adjoint Dieng a encouragé le Gouvernement indien à continuer de suivre ces directives en veillant à ce que les lois et politiques nationales respectent les normes internationales relatives à la non-discrimination et à lutter contre la montée du discours de haine par le biais de messages d'inclusion, de respect de la diversité et de l'unité. Il a réitéré qu'il continuerait de suivre l'évolution de la situation et s'est déclaré prêt à soutenir les initiatives visant à contrer et à combattre le discours de haine.

«En ces temps extraordinaires provoqués par la crise du COVID-19, il est plus important que jamais que nous restions unis comme une seule humanité, faisant preuve d'unité et de solidarité plutôt que de division et de haine», a noté le Conseiller spécial.

Pour plus d'information, les médias sont priés de contacter:

Le Bureau pour la Prévention du génocide et la Responsabilité de protéger.

Email: osapg@un.org

<http://www.un.org/genocideprevention>

.../